



Photos prises dans un logement de fonction

Par **Etoile123**, le **17/12/2010** à **14:19**

Bonjour,rrnrnJe vis dans un BCC (batiment de cadres célibataires ou on loge les sous officiers célibataires) dans un domaine militaire. Ces logement sont des studios dans des batiments qui ferment à clefs. Ils sont considerés comme logements "casernement".rrnrnLe chargé hebergement a le double des clefs dans son bureau (au cas ou)...rrnrnHier il est entré dans mon studio avec un pour une réparation. Il a constaté que mon studio était mal rangé (pas sale, juste en bordel) il est donc revenu plus tard avec une autre personne et ils ont prit une vingtaine de photos de mon studio qu'ils ont envoyé a diverse personnes en disant que mon logement était mal rangé (commandant, commandant en second...)rrnrnMa question est, malgré que ce soit un logement militaire, a t'il le droit d'entrer dans mon intimité (puisque c'est quand meme un studio avec cuisine salle de bain que j'occupe pour trois ans) et de prendre des photos, sans que je sois là, pendant mes heures de travail et sans même me prévenir, car je l'ai appris aujourd'hui par une tierce personne.rrnrnJe dois vous avouer que le fait que des gens viennent dans mon logement prendre des photos de l'endroit ou je vis, ou je mange, ou je dors, ou je me lave me fait me sentir très mal, je me sens violée dans mon intimité. De plus que ce sont des hommes qui sont venu dans mon logement sans aucun personnel féminin.rrnrnJe vous remercie d'avance pour la réponse, et j'espere sincerement pouvoir faire quelque chose.